

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2020/**026**/PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2019/0049/AN
DU 03 DECEMBRE 2019

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

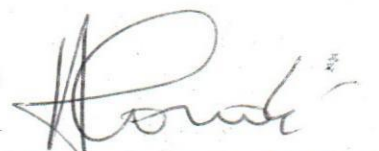
Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2019/0049/AN du 03 décembre 2019, autorisant la ratification de l'Accord de financement (Projet d'Appui à la Croissance, la Compétitivité et l'Accès des PME au Financement) entre la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), signé le 29 Juillet 2019 pour un montant de Trente Millions de Dollars (30.000.000 US).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le **22 JAN 2020**


Prof. ALPHA CONDE